

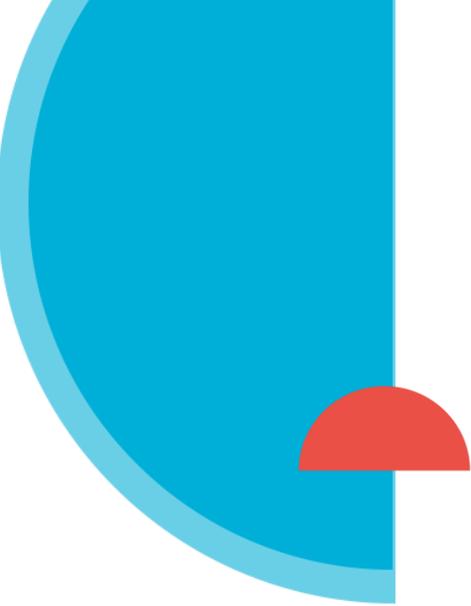
# L'accueil de stagiaires Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

Mardi 21 septembre 2021

Handi Pacte Normandie

Merci de couper votre micro et votre caméra

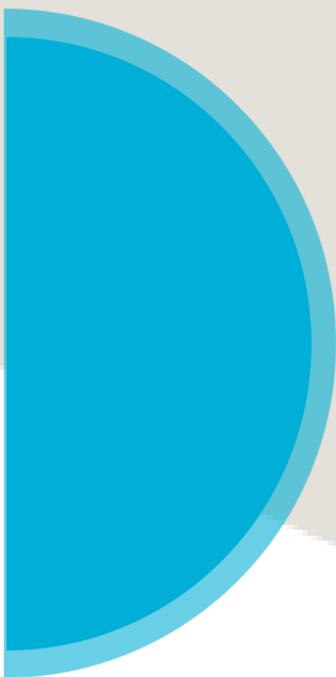
Les échanges pourront se faire via le chat



# Sommaire

## Préambule

- 1) Les différentes modes d'accueil (PMSMP, 1 Jour 1 Métier, Duoday, ESRP, étudiants...)
- 2) Les interlocuteurs sur la Normandie
- 3) Les aides du FIPHFP
- 4) Retours d'expériences



# Préambule



# Définition du stage

---

- Le stage doit présenter des visées pédagogiques et professionnelles.
- Attention cependant, il ne doit pas être considéré comme un emploi. Le stage a vocation à compléter le parcours de la personne mais également à lui permettre une immersion plus rapide dans l'environnement professionnel.
- La loi du 10 juillet 2014 définit le stage comme "une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle le stagiaire acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification".

Le stage peut revêtir diverses formes :

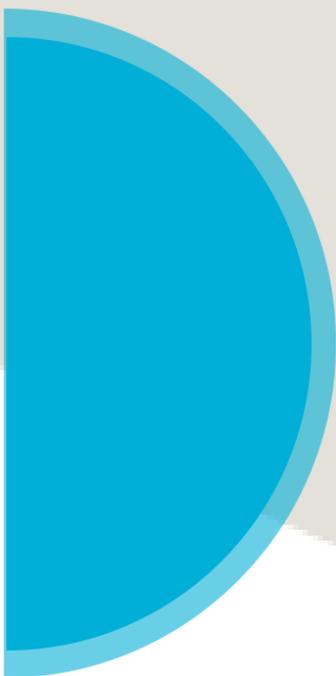
- Un stage d'observation
- Un stage pratique
- Un stage qui combine les deux possibilités

# Définition du stage

---



- Les objectifs poursuivis par le stage :
  - Découvrir l'environnement professionnel et faciliter le passage du monde de l'enseignement au monde professionnel en bénéficiant d'un tremplin vers l'emploi
  - Réduire la distance et le manque d'information / communication entre le monde universitaire et professionnel
  - Permettre au stagiaire la mise en pratique de connaissances théoriques au sein du milieu professionnel
  - Acquérir les savoirs-être nécessaires au milieu professionnel
  - Valoriser et mettre en avant auprès d'une collectivité les compétences et connaissances acquises lors d'une formation universitaire
  - Valider un cursus d'études universitaires
  - Constituer un réseau pouvant être utile lors de la recherche d'emploi ou dans le cadre de fonctions professionnelles futures



# 1) Les différents modes d'accueil

# Etudiants (Virginie ZAZZALI, Handisup)

---



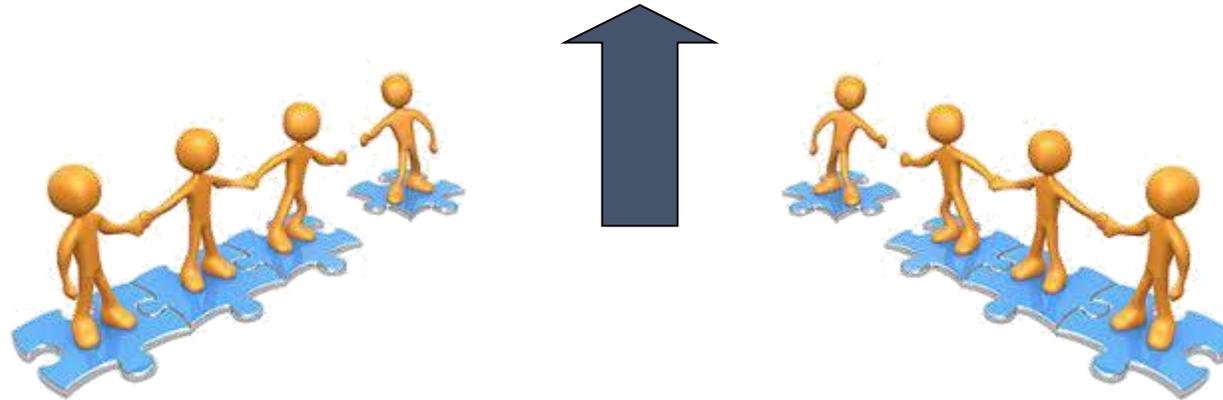


# Présentation de l'association HANDISUP

# Administrée par des bénévoles

Le Bureau

Le Conseil d'administration : 15 membres



348 adhérents en 2020

# Une équipe de salari.e.s

Virginie ZAZZALI  
Déléguée Générale



Samuel TOCQUEVILLE  
Assistant polyvalent



Valérie VAILLANT  
Secrétaire



Florian SZYRYJ  
Job Coach Autisme,  
Assistant de Gestion



Hugues OBADIA  
Job Coach Autisme  
Chargé d'accompagnement



Insaf FARAH  
Chargée  
d'accompagnement



Simon VERCAMBRE  
Chargé  
d'accompagnement



Lauriane VOTAT  
Chargée  
d'accompagnement



# Nos partenaires 2020

## Les partenaires de Handisup en 2020



## Communes partenaires en 2020

Bémécourt, Bonsecours, Caudebec-lès-Elbeuf, Criquebeuf-sur-Seine, Franqueville-Saint-Pierre, Gonfreville-l'Orcher, Grand-Couronne, Le Grand-Quevilly, Houppeville, Isneauville, La Cerlangue, La Haye-Aubrée, La Vaupalière, Le Tréport, Mesnil-en-Ouche, Montivilliers, Mont-Saint-Aignan, Nassandres-sur-Risle, La Neuville-Chant-d'Oisel, Notre-Dame-de-Bondeville, Octeville-sur-Mer, Oissel, Rouen, Roumare, Saint-Denis-sur-Scie, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Jean-du-Cardonnay, Saint-Laurent-de-Brévedent, Saint-Ouen-de-Thouberville, Saint-Victor-de-Chrétienville, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Thiberville, Tourville-la-Rivière, Villiers-en-Desœuvre.

# Objet de l'association

- Depuis 1998 :
  - **FAVORISER L'ACCÈS** des jeunes en situation de handicap aux études supérieures.
  - **FACILITER** les conditions de vie, d'études et l'insertion professionnelle des étudiants et promouvoir leur intégration dans tous les établissements et dans tous les cycles d'études.
  - Développer des actions favorisant **l'INCLUSION** dans la vie sociale et culturelle.
  - **Lutter contre les DISCRIMINATIONS.**



# Des actions pour

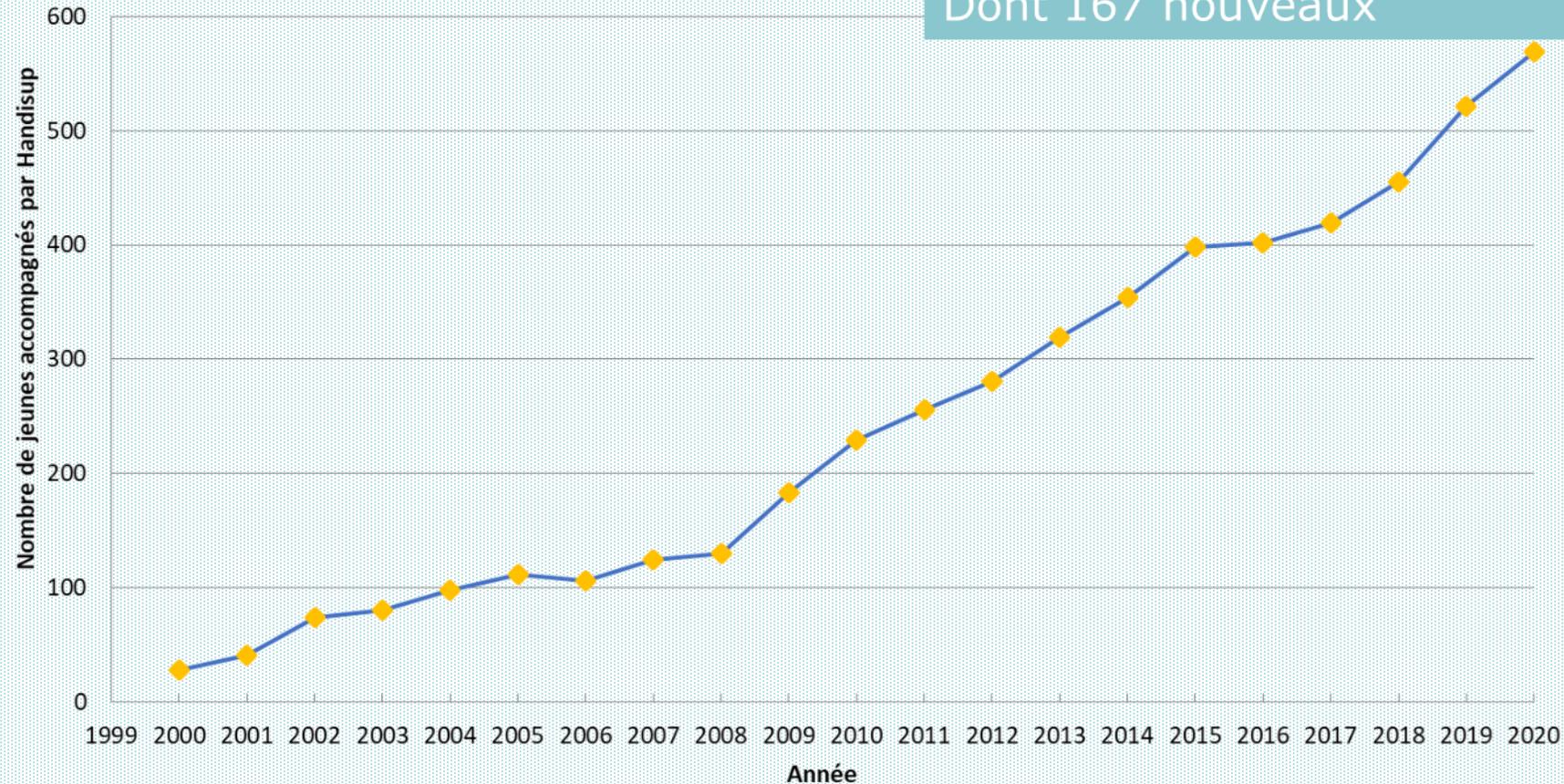
- **Les lycéens**
- **Les étudiants :**
  - Universités de Rouen Normandie et Le Havre Normandie : BUT, IUP, Licence, Master...
  - Écoles : INSA de Rouen Normandie, NEOMA BS, ENSAN, ESIGELEC, ...
  - BTS, etc.
- **Les jeunes diplômés handicapés**



  + de 550 jeunes

# Une activité croissante

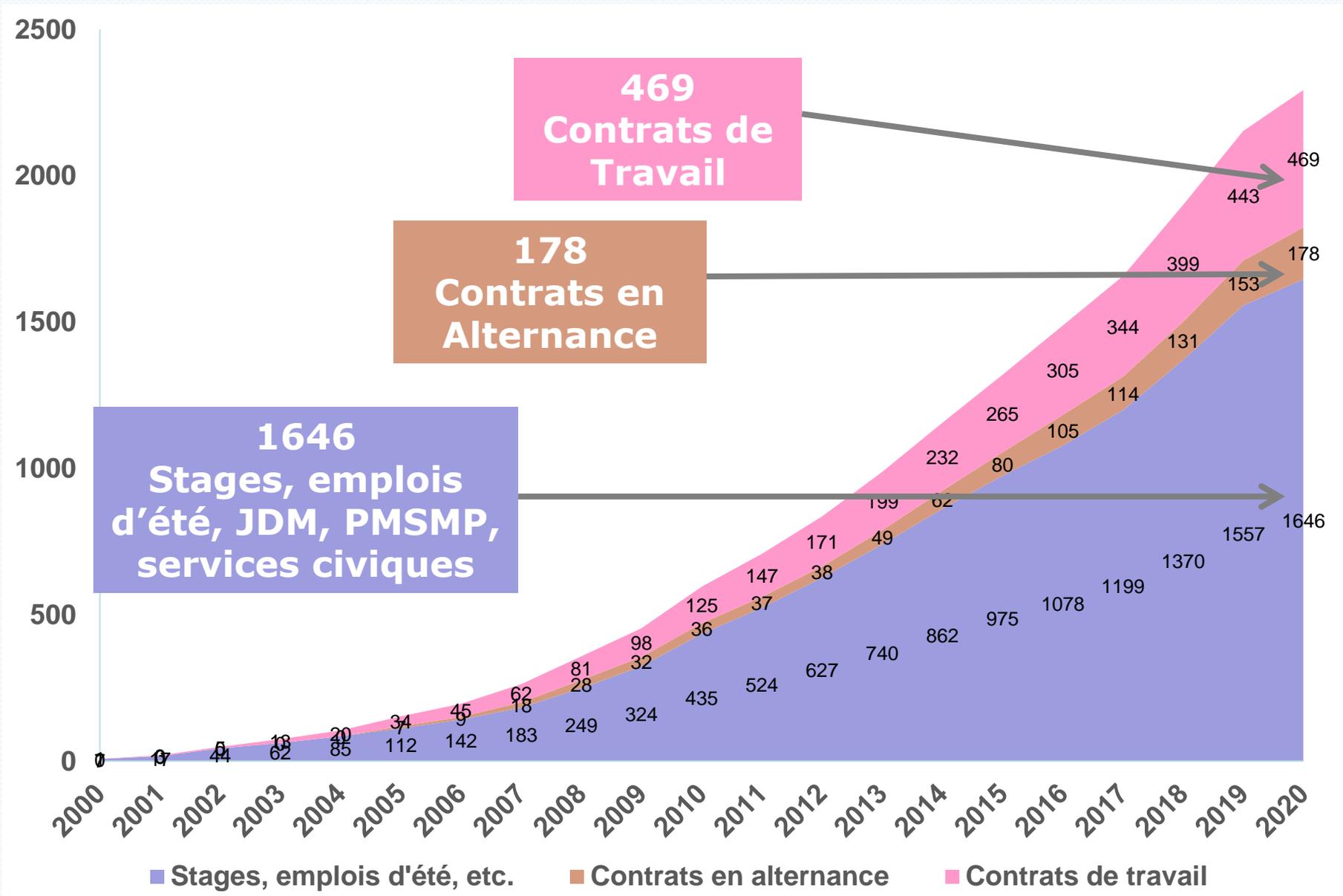
569 accompagnés (+9,2%)  
Dont 167 nouveaux



642 jeunes ont pris contact



✓ 2293 expériences depuis 2000



Association reconnue  
D'UTILITÉ PUBLIQUE  
DEPUIS MARS 2016



Association reconnue  
**D'UTILITÉ PUBLIQUE**  
DEPUIS MARS 2016

## 3 actions uniques en France



### PROJET S.I.M.O.N.

- ✓ Trois Job coachs pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants avec autisme.
- ✓ Un guide pratique : **Guide S.I.M.O.N.**



### HANDISUP INTERNATIONAL

- ✓ Encourager et soutenir les étudiants qui partent étudier ou en stage à l'étranger.



### PROJET DRAK'AJA

- ✓ Accompagner les lycéens et étudiants atteints d'un cancer.





# Certificat HANDISUP

## “Handicaps et accessibilité”

### OBJECTIFS

- Savoir accueillir
- Savoir réagir dans des situations délicates
- Savoir adapter l’environnement pour le rendre accessible à tous.

2h / mois

Formation de 18h

Des connaissances pratiques et concrètes sur les handicaps et l’accessibilité.





# Un Jour Un Métier en Action

Triple objectif :

1- Faire découvrir votre secteur d'activité, votre métier, votre organisation à un chercheur d'emploi TH et orienter son projet professionnel

2 – Sensibiliser le collectif de travail au handicap, à la diversité, à l'accueil d'une personne...

3- Permettre de mieux connaître la personne, sa posture professionnelle, ses motivations...

## COMMENT FAIRE ?

[https://1jour1metier.agefiph.fr/1j1m/1j1m\\_2018.nsf?Open=](https://1jour1metier.agefiph.fr/1j1m/1j1m_2018.nsf?Open=)

- 1- dépôt de votre offre : intitulé, présentation du métier, qualités requises, jour et heures d'accueil (une offre / jour)
- 2- positionnement du candidat
- 3- édition de l'attestation d'assurance

agefiph  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

à Bagneux, le 25 janvier 2019

**ATTESTATION D'ASSURANCE**  
**OPERATION « 1 JOUR, 1 METIER EN ACTION »**

L'Agefiph (Fonds pour l'insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) a pour mission de développer l'emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises du secteur privé.

Dans ce cadre, l'Agefiph organise l'opération « 1 jour, 1 métier en action » tout au long de l'année.

Cette opération consiste à permettre à une personne en situation de handicap de passer une journée en entreprise, en binôme avec un salarié, et se familiariser ainsi avec un collectif de travail, un secteur d'activité ou un métier nouveau.

Afin d'assurer au mieux le bon déroulement de cette journée, l'Agefiph assure les risques de dommages encourus par la personne handicapée et l'entreprise, via son assureur la MAIF, de M. .... (personne handicapée) pendant la journée de ..... de ..... à ..... dans l'entreprise .....

• Numéro de sociétaire MAIF : 1785173 J

En cas d'accident, il convient de préciser l'opérateur qui a organisé cette action qui en informera l'Agefiph.

Didier Eysarlier  
Directeur Général

192, avenue Aristide Briand - 92226 BAGNEUX Cedex  
Tél. : 0900 11 10 09 - Fax : 01 46 11 00 12

plus d'infos sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

 Vous mettre en lien avec nos services pour que nous puissions vous accompagner dans la démarche

# La PMSMP

## **Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel**

Plusieurs objectifs :

- Sensibiliser le collectif de travail
- Découverte d'un milieu professionnel
- Confirmer un projet professionnel
- Initier une démarche de recrutement

### **COMMENT FAIRE ?**

1- Identification des postes

- où vous pouvez accueillir un stagiaire dans de bonnes conditions,
- où vous identifiez un besoin en recrutement,

2- prendre contact avec nos services pour présenter le projet, le besoin, le profil ( savoir être, compétences), les contraintes de poste

3- Cap Emploi diffuse en interne et vous positionne des candidats

4- Signature du Cerfa par les trois parties (employeur, stagiaire et prescripteur)

Stage conventionné et non rémunéré, période d'une semaine, 15 jours, renouvelable une fois si projet de recrutement

The image shows two screenshots of a French administrative form titled 'CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL N°'. The form is divided into several sections with various fields for text and checkboxes. The top section includes fields for the employer's name, address, and contact information. The middle section contains a table with columns for 'Date de début', 'Date de fin', 'Durée', 'Type de stage', 'Niveau de formation', and 'Statut de la personne'. The bottom section has fields for the signatories: 'Employeur', 'Stagiaire', and 'Prescripteur', each with a designated area for a signature and stamp. The form is numbered '15000' and includes a small logo in the top right corner.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-demandeurs-d-emploi/article/periodes-de-mise-en-situation-en-milieu-professionnel-pmsmp>



A votre écoute !

Claire CHOTARD  
Chargée de mission employeurs  
Tel: 02 32 28 43 64 - 06 24 65 55 92  
[claire.chotard@capemploi27.com](mailto:claire.chotard@capemploi27.com)

# Duoday (Jacques DE PESQUIDOUX, FIPHFP)

---



- Le Duoday aura lieu le 18 novembre prochain.

- Un site pour s'inscrire :

<https://www.duoday.fr/>

<https://www.duoday.fr/5-formulaire-de-candidature-d-un-employeur.htm>

- Le concept DuoDay a été créé en Irlande en 2008, repris en Belgique en 2010, puis dans toute l'Europe les années suivantes.

- En France c'est dans le Lot-et-Garonne que le DuoDay est né, à l'initiative d'un établissement médico-social accueillant des travailleurs handicapés en milieu protégé : L'ESAT AGNELIS - ALGEEI.

- En 2018, sous l'impulsion la Secrétaire d'Etat chargée des personnes Handicapées, Mme CLUZEL, il s'est déployé à l'échelle nationale, mobilisant entreprises et acteurs du territoire, avec de très belles histoires à la clef.

# Le Duoday

---



- Le principe Duoday est simple :

Une entreprise, un employeur public ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

- La 3ème journée nationale du Duoday s'est tenue le 19 novembre 2020 :

12 404 employeurs inscrits sur la plateforme duoday.fr

19 113 personnes en situation de handicap inscrits

Près de 10 000 duos réalisés dont 7 147 duos enregistrés sur la plateforme duoday.fr

2 900 structures accompagnantes impliquées



# Le Duoday



Région	Départements	Employeurs enregistrés sur la plateforme			Personnes handicapées inscrites sur la plateforme	Structures Accompagnantes inscrites sur la plateforme
		Nombre d'employeurs	Nombre d'offres proposées	Nombres de Duos Concrétisés		Nombre de structure (Etablissements, associations, SPE...)
Normandie	CALVADOS	92	151	80	259	34
	EURE	73	90	74	273	30
	MANCHE	82	147	112	276	23
	ORNE	38	44	23	57	15
	SEINE-MARITIME	113	233	173	438	66
<b>TOTAL NORMANDIE</b>		<b>398</b>	<b>665</b>	<b>462</b>	<b>1303</b>	<b>168</b>
<b>TOTAL France</b>		<b>6355</b>	<b>12404</b>	<b>7138</b>	<b>19113</b>	<b>2964</b>

# ESRP (Benoit RAGOT, LADAPT)

---



# Parrainage (Daniel BARDOU, Handi Pacte Normandie)



- Le Handi Pacte Normandie est référencé par la DREETS (Direction Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour accompagner les employeurs public dans une démarche de parrainage.
- Devenez parrain d'un demandeur d'emploi travailleur handicapé pour :
  - transmettre votre expérience professionnelle
  - partager votre réseau et faciliter l'accès à l'emploi
  - aider aux technique de recherche d'emploi
  - changer les mentalités autour du handicap
- Durée : 6 mois et un contact mensuel au minimum.
- Signature d'une charte de parrainage (parrain et filleul) qui précise les engagements respectifs.



# Autres...

---

- Les organismes de formation de droit commun (Afp, Greta, MFR, IFSI...)
- Les formations du CNFPT
- Les formations de l'ANFH





## 2) Les interlocuteurs sur la Normandie

# Les contacts

---



- Les étudiants : Handisup

<https://www.handisup.asso.fr/>

- PMSMP et 1 jour 1 métier : réseau des Cap emploi Normands

<https://www.cheops-normandie.com/nos-cap-emploi/>

- Duoday : plateforme dématérialisée

<https://www.duoday.fr/>

- ESRP : site de la FAGERH

[https://www.fagerh.fr/centres-formations-prestations-accompagnement?f\[0\]=field\\_region:433](https://www.fagerh.fr/centres-formations-prestations-accompagnement?f[0]=field_region:433)

- Parrainage : dispositif financé par la DREETS

[daniel.bardou2@wanadoo.fr](mailto:daniel.bardou2@wanadoo.fr)





### 3) Les aides du FIPHFP



# Mesure 15 : Indemnité de stage

---

## Objectif de l'aide

Favoriser l'immersion en milieu professionnel des élèves et étudiants en situation de handicap.

## Description et périmètre de l'aide

Le FIPHFP souhaite accompagner les employeurs publics dans l'accueil des élèves et étudiants en situation de handicap effectuant un stage en prenant en charge l'indemnité de stage.

## Montants des aides

Le FIPHFP prend en charge, déduction faite des autres financements :

- L'indemnité de stage
- dans la limite du plafond horaire de la Sécurité Sociale, pour une durée égale à 35 heures hebdomadaires.



# Mesure 20 : Tutorat

---

## **Objectif de l'aide**

Favoriser l'intégration et/ou la réintégration, la prise ou la reprise de poste de l'agent grâce à l'appui sur la prise en compte de la compensation du handicap d'un collaborateur interne à l'employeur formé à la fonction de tuteur.

## **Description et périmètre de l'aide**

L'aide pour le tutorat est une aide temporaire (sauf pour les stagiaires et les apprentis où l'aide peut être mobilisée pendant la durée du contrat d'apprentissage ou de la convention de stage) : elle concerne l'aide à la prise ou reprise de poste mais n'a pas vocation à être un soutien pérenne de la personne en situation de handicap ou de reclassement.

Le FIPHFP finance les heures de tutorat réalisées en interne pour un agent en situation de handicap ou de reclassement dans sa prise ou sa reprise de poste.

## **Modalités de prise en charge de l'aide**

Le FIPHFP finance :

- la rémunération brute hors prime exceptionnelle (dans la limite du plafond correspondant à la masse salariale d'un attaché principal d'administration 10ème échelon) non mensualisée et charges sociales de la fonction de tutorat,
- dans la limite d'un plafond de 228 heures par an.





# Mesure 35 Formation à la fonction de tuteur

---

## **Objectif de l'aide**

Le FIPHFP finance la formation des tuteurs dans le cadre de l'accueil de stagiaires, d'apprentis, de personnes en situation de handicap recrutées ou dans un parcours de reclassement professionnel.

La formation vise à l'acquisition de connaissances de base relatives au handicap au travail : contexte de l'obligation d'emploi dans la fonction publique, définition du handicap introduite par la loi de 2005, notion de compensation de la situation de handicap dans l'environnement de travail, etc...

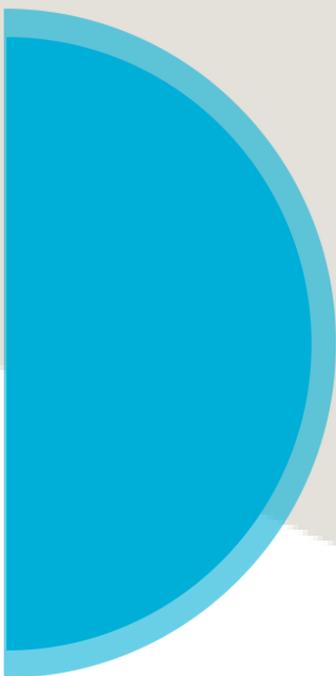
## **Description et périmètre de l'aide**

Le FIPHFP prend en charge la formation individuelle spécifique au handicap, qu'elle soit diplômante, qualifiante ou continue, des acteurs internes en relation avec des agents en situation de handicap.

## **Modalités de prise en charge de l'aide**

Le FIPHFP prend en charge, déduction faite des autres financements

Les frais de formation du tuteur dans la limite d'un plafond de 2 000 € par an et dans la limite maximale de 5 jours.



## 4) Retours d'expériences

# A vous la parole...

---



- Témoignages sur des stagiaires accueillis sous différents formes
- Difficultés éventuelles
- Points positifs
- Les perspectives...



# Prochaines échéances

- Webinaire à destination des demandeurs d'emploi (28 septembre et 5 octobre)
- Club des conventionnés (30 septembre)
- Webinaire national sur l'offre de service des Cap emploi (7 octobre)
- Comité local FIPHFP Normandie (21 octobre)
- Webinaire Handi Pacte Normandie sur les Prestations d'Appui Spécifiques (22 octobre)
- SEEPH du 15 au 19 novembre